



Succession bloqué cause véhicule en LOA

Par Jo84

Bonjour,

Mon frère est décédé le 29 Août 2023, il possédait un véhicule en LOA que Volkswagen Financial Services à récupéré le 26/02/2024, j'ai contacté l'office notarial à plusieurs reprise et j'ai toujours la clerck de notaire au téléphone mais impossible de parler au notaire, la clerck me réponds à chaque fois qu'elle n'a pas de retour et quand elle contact par téléphone Volkswagen Financial Services personne ne lui répond et par mail idem, la succession est donc bloqué, de mon côté je ne sais pas quoi faire, auriez-vous une solution ? Merci

Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Tout le monde perd son temps au téléphone ou dans les mails.

Envoyez un acte de décès au loueur avec vos coordonnées par courrier RAR.

Votre frère avait-il souscrit une assurance décès en même temps que cette LOA ? Si le loueur a récupéré le véhicule on peut craindre que non.

Et donc après quelques échéances impayées, le loueur a repris le véhicule et résilié le contrat.

Vous en saurez plus auprès du loueur.

NB: s'il y avait une assurance décès, la prescription est de 2 ans. Il est sans doute trop tard maintenant pour l'actionner.